

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025**

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 6
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents non excusés : 5

Date de convocation : 25 novembre 2025

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; M. Damien FANCELLO.

Étaient absents non excusés : Mme Charlotte ALBERT ; M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Patricia MELY ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Conformément à la convocation du 17 novembre 2025, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU, le lundi 24 novembre 2025 à 20 heures, dans le lieu habituel de ses séances. Madame La Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au mercredi 03 décembre 2025 à 16h30 dans le lieu habituel de ses séances. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 1^{er} septembre 2025.

Madame La Maire ouvre la séance.

DÉLIB : 7.5-041/2025 : SUBVENTION AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'instruction budgétaire M57 applicable au 1^{er} janvier 2023, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- Monsieur Pierre MAGRA

Nature et montant des travaux : isolation de la toiture : 3 172,12 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 500,00 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 04 décembre 2025
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20251203-2025DEL041-DE
Reçu le 08/12/2025

